

Agent de terrain au sein de l'unité « opérations » du parc naturel marin de Martinique

Statut de la fiche de poste	☐ non modifiée significativement ☐ modifiée ☒ créée
Classement :	souhaité catégorie B ou catégorie C
Fonction :	Agent de terrain (H/F)
Affectation :	<Unité Opérations <Parc naturel marin de Martinique
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du (de la) chef(fe) de l'unité « opérations »
Résidence administrative :	Fort-de-France
Conditions d'emploi :	Emploi permanent, à temps complet, sur mission permanente

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Contexte :

Le Parc naturel marin de Martinique a été créé par décret n°20157-784 du 5 mai 2017. 9^{ème} et dernier parc naturel marin français créé, il couvre 48 900 km² d'espace marin, sur l'ensemble des eaux martiniquaises.

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. Les activités maritimes, liées au bon état écologique des mangroves, des herbiers et des récifs coralliens, présentent de forts enjeux socio-économiques pour le territoire. Par ailleurs, ces activités se pratiquent simultanément sur les mêmes secteurs générant de fortes pressions sur les écosystèmes. Les outils de sciences participatives, les dispositifs et outils de sensibilisation, ainsi que la surveillance efficace du milieu sont des leviers à mieux activer pour des usages plus responsables.

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de Martinique a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Son plan de gestion est en cours d'élaboration et doit être validé d'ici à mi- 2020.

Le Parc met en œuvre, à travers son programme d'actions, les moyens à sa disposition afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés. La création de cette unité opération viendra renforcer l'équipe en place pour mettre en œuvre les actions et pour se projeter sur son espace maritime.

Missions principales :

L'agent de terrain réalise les missions prévues au programme d'actions. Sous l'autorité du chef d'unité, il applique les protocoles, collecte les données et les renseignements utiles à la gestion de l'espace maritime. Il est également chargé du contact avec les usagers, notamment pour les missions de sensibilisation, d'éducation et de police. Il assure les missions d'inspecteur de l'environnement.

Activités :

Connaissance du milieu marin :

- met en œuvre de programmes de suivis, études scientifiques : application des protocoles de terrain, rédaction de rapports, saisie et prétraitement des données collectées,
- assure une veille du milieu marin, des habitats et des espèces remarquables,
- assure, selon les besoins, un rôle de référent thématique en relation directe avec les chargés de mission,
- participe aux missions sur le littoral, en mer et en milieu hyperbare avec fonction selon qualification.

Protection du milieu marin et développement durable des activités :

- met en œuvre des actions de conservation / restauration des milieux et espèces,
- participe au suivi des activités économiques et de loisirs,
- participe aux embarquements sur navires de pêche professionnels ou scientifiques pour suivi de projets.

Sensibilisation / éducation à l'environnement :

- sensibilise les usagers de la mer professionnels ou de loisirs aux enjeux de protection du milieu marin, met en œuvre des programmes de sensibilisation,

Rédacteur :	C. LEFEUVRE A. BRADOR
Date de mise à jour	05/09/2019
Validation faite par :	M. SOMMIER

- participe aux projets pédagogiques et d'éducation à l'environnement menés par le Parc auprès du public.

Surveillance / police :

- assure les missions d'inspecteur de l'environnement.

RELATIONS LIÉES AU POSTE

Relations internes

- équipe du Parc : directrice-déléguée, chargés de mission, chef d'unité,
- services administratifs de l'Agence,
- agents des autres Parcs,
- agents du sanctuaire Agoa,
- agents de la direction de l'outre-mer

Relations externes

- usagers du Parc : professionnels, plaisanciers, associations, touristes, jeunes publics, etc.,
- scientifiques,
- organismes institutionnels, membre du conseil de gestion, service de l'État en mer,
- gestionnaires d'aires protégées incluses ou limitrophes du Parc,
- fournisseurs et entreprises locales.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Connaissances

- connaissance et pratique du milieu marin, notamment outre-mer,
- première expérience souhaitée en navigation professionnelle et de plongée professionnelle,
- qualifications en navigation (niveau certificat matelot de pont ou autres brevets professionnels de pilotage supérieurs, CRO (certificat restreint d'opérateur radio), plongée (certificat d'aptitude hyperbare : minimum Classe 1B),
- connaissances du milieu maritime et de ses acteurs,
- connaissances en sciences appliquées à l'environnement marin (faune, flore, mesure de gestion et de conservation).

Savoir-faire opérationnel

- s'assurer de l'entretien courant du matériel scientifique et technique (dont EPI spécifiques à la navigation) mis à disposition,
- aptitude au travail à la mer et au travail de nuit,
- patronner les moyens nautiques,
- savoir conduire une mission de sensibilisation et de police,
- savoir rendre compte,
- savoir s'adapter à ses interlocuteurs pour promouvoir la politique du Parc,
- travailler en milieu hyperbare (à définir selon les besoins de l'équipe).

Savoir-être professionnel

- sens de la responsabilité en lien avec les enjeux de sécurité liés aux conditions d'exercice en milieu marin (navigation, plongée) et tropical,
- sociable et disponible (travail en équipe et en contact avec des acteurs variés),
- méthodique et rigoureux (respect des protocoles et procédures),
- persévérant, professionnel, sens de la diplomatie (surveillance et police),
- adaptabilité et disponibilité (souplesse nécessaire pour s'adapter particulièrement aux conditions météorologiques, travail nuits et week-end, formations),
- réactivité (interventions de police, remontée d'informations).

Contraintes liées au poste :

- travail en uniforme,
- nombreuses missions en mer,
- longues périodes de formation hors de la résidence administrative,
- travail le week-end et hors heures ouvrables.

Rédacteur :	C. LEFEUVRE A. BRADOR
Date de mise à jour	05/09/2019
Validation faite par :	M. SOMMIER